ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Enseignement Privé

Département de l'Enseignement Privé
Affaire suivie par :
Stéphanie DEGAND
Tél : 03 28 37 17 23
Mél : ce.dep@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 02 NOV. 2026

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
d'enseignement privé du 2nd degré
lié à l'Etat par contrat

Objet : Organigramme du Département de l'Enseignement Privé (DEP) pour l'année scolaire 2026-2027
Pièces jointes : - Organigramme du DEP
- Coordonnées des gestionnaires

Je vous transmets ci-joint l'organigramme du Département de l'Enseignement Privé (DEP) du Rectorat pour la présente année scolaire.
Il vous permet de voir les missions principales dévolues à chaque bureau du Département.

Le service est situé 1 rue Edouard Herriot à Lille. L'adresse postale est : 144 rue de Bavay – 59000 Lille.

Pour faciliter la transmission des courriers, je vous remercie de bien vouloir veiller :

- à une juste formulation du Département et du bureau concernés sur l'enveloppe d'expédition ;
- à joindre des bordereaux distincts selon les bureaux concernés ;
- à cocher systématiquement sur les imprimés la qualité du maître (délégué, contractuel…) permettant d'orienter plus rapidement le document vers le bureau compétent.

Vous trouverez, également, ci-joint, un tableau faisant apparaître pour chaque établissement d'enseignement privé sous contrat du 2nd degré, les coordonnées :

- de la personne qui a en charge la gestion administrative et financière des maîtres contractuels de cet établissement (gestionnaire de l'un des deux Bureaux de Gestion des Contractuels du 2nd Degré : BGC2D1 ou BGC2D2) ;
- de la personne qui assure la gestion administrative et financière des maîtres délégués et des suppléances de cet établissement (gestionnaire du Bureau de Gestion des Remplacements du 2nd degré : BGR2D).

Vous pouvez communiquer ces coordonnées aux enseignants de votre établissement, leur permettant ainsi de joindre directement leur gestionnaire.

Particularité : les dossiers d'accidents de service, de trajet et les dossiers de maladie professionnelle sont gérés, pour les maîtres contractuels exclusivement, par la Division des Prestations aux Personnels (Bureau des accidents professionnels), au Rectorat - 144 rue de Bavay – 59000 Lille.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie,
Par délégation, la Secrétaire Générale Adjointe



Julie VIGNERON

Sophie BÉJEAN